



2016, QUELLE ACTION COLLECTIVE POUR LES REVENDICATIONS DES PERSONNELS DE LA DGFIP ? OUVRONS LE DEBAT !

Une situation dégradée, un avenir incertain !

La démonstration de la dégradation de la situation à la DGFIP n'est plus à faire. Il n'est pas un domaine qui ne soit en effet touché par les volontés régressives. Missions, structures, emplois, rémunérations... Tout doit passer sous les fourches caudines des politiques d'austérité. Les conséquences sont non moins connues : régression de l'efficacité de l'action publique, difficultés accrues dans la lutte contre la fraude, relations tendues avec les usagers, souffrances au travail décuplées, remise en cause des droits et garanties, etc.

Dans ce panorama désastreux, le dialogue social entre l'administration et les représentants des personnels est réduit à la portion congrue pour ne pas dire qu'il est inexistant. Directeur général comme directeurs locaux n'en font que des opérations d'affichage.

Dans cette situation, la CGT Finances Publiques ne peut nourrir aucune illusion sur une quelconque volonté gouvernementale ou administrative d'être un tant soit peu à l'écoute des préoccupations des agents.

La CGT Finances Publiques considère que seule l'intervention collective et massive des personnels peut influencer sur les choix, que ce soit au niveau local comme au niveau national. Forte de cette conviction, mais sans pour autant prétendre détenir de vérité absolue, elle travaille à créer les meilleures conditions de l'intervention des agents et de son efficacité.

A la CGT Finances Publiques, nous gardons toujours en mémoire cette maxime : *«Seules sont perdues d'avance, les batailles qu'on ne livre pas.»* Nous pensons donc qu'aucune mobilisation collective, aussi partielle soit-elle, n'est négligeable. Toutes les luttes menées sont autant d'obstacles dressés aux visées régressives contre le monde du travail.

Pour autant, pour nous les poser nous-mêmes, nous n'ignorons rien de toutes les questions et doutes qui traversent l'esprit des collègues quant à l'efficacité de l'action collective et les critiques qui y sont jointes, que ce soit sur le nombre d'agents qui s'engagent dans les luttes, sur l'éparpillement des journées de grève, sur la nature des actions, sur l'unité syndicale, etc.

Nous pensons que ces questions doivent faire l'objet d'un large débat car, au regard de la gravité de la situation à la DGFIP, et plus largement dans la Fonction publique, ces enjeux sont vitaux pour nos missions comme pour les personnels qui les accomplissent.

Une action inscrite dans la durée : discutons-en !

A ce jour, la CGT Finances Publiques considère qu'il faut maintenant envisager, dans l'année 2016, de s'engager dans un conflit social de grande ampleur, avec une grève inscrite dans la durée, en faisant jouer chaque fois que possible les convergences avec les autres salariés.

Face au refus d'entendre les aspirations des personnels, c'est dorénavant la seule manière d'infléchir les choix politiques à l'oeuvre.

La CGT Finances Publiques livre ce point de vue de manière ouverte, pour qu'il soit débattu et enrichi, tant dans le principe que dans les modalités de construction d'une telle démarche.

Ses militants vont donc aller à votre rencontre dans la prochaine période pour tenir ces débats avec vous.

Notre dernière conviction est, en effet, que tout est possible dès lors qu'il existe une volonté collective.

Ensemble, nous pouvons tout !

Montreuil, le 12/1/2016

Syndicat national

CGT Finances Publiques

• Case 450 ou 451

263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63